

Bulletin
Municipal

N° 89



Cléry-saint-André
Avril 2022

Saison culturelle 2022
De Cléry à Bali...



PLATRERIE - ISOLATION
PLAQUES DE PLATRE

SASU **Pascal DESHAYES**

4, rue du Paré - 45370 CLERY-SAINT-ANDRE
Tél: 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76
pascal.deshayes0547@orange.fr

RGE
Certificat N° 121873

SARL ANTONIO - CÉDRIC

COUVERTURE - ZINGUERIE
VELUX - NETTOYAGE DE TOITURES
ISOLATION TOIT

CLERY SAINT ANDRE - CEDRIC
JARGEAU - ANTONIO

06 88 75 74 76 **06 82 29 02 44**

 #Sarl-antonio-et-cedric
sarlantonioetcedric@orange.fr

RGE

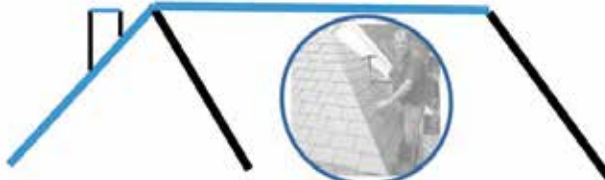


MOREAU CLIMELEC
Votre spécialiste pour vos projets

INSTALLATION • DÉPANNAGE • ENTRETIEN
13 RUE DU FOUR A CHAUX - 45370 CLERY SAINT ANDRÉ
Tél : 06.31.08.95.93 - moreauclimelec@gmail.com

Tél : 06.21.26.23.93 - 02.38.45.92.11
Courriel : bruno.mothu@fr.fr
Facebook : [fb.me/brunomothucouverture](https://www.facebook.com/bm.brunomothucouverture)

Entreprise
Bruno MOTHU Couverture



+ de 30 ans d'expérience
2 sentier des Murailles - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ



RENAISSENS
une histoire, un lieu, des entrepreneurs ...
qui donnent du sens !

location de bureaux et salle de formation
espace.renaissens@gmail.com
2 Rue du stade - 45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ



ATELIER D'AMH



Espace Renaissens
2 rue du stade
45370 CLERY-SAINT-ANDRE
Tél : 06.73.79.78.10
atelier.d.amh@gmail.com

@atelierdamh   

**VOTRE ENCART
PUBLICITAIRE
ICI ?**

Si vous souhaitez faire paraître votre publicité
dans l'un des espaces proposés au sein de
nos publications, merci de nous contacter sur

communication@clery-saint-andre.com

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Vendredi 20 mai 2022

Les réunions ont lieu à 19h dans la
salle du Conseil Municipal en mairie.
Les séances sont publiques, n'hésitez
pas à y assister.

► Horaires et lieux sous réserve des conditions sanitaires

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi & jeudi : 8h30 - 12h
Mardi, mercredi & vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

En période de vacances scolaires

Lundi, mercredi, jeudi & samedi :
9h - 12h
Mardi & vendredi
9h - 12h / 15h - 17h

Mairie de

Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11

45370 Cléry-Saint-André

Tél : 02 38 46 98 98

Fax : 02 38 46 98 99

Courriel : accueil@clery-saint-andre.com

Site Internet : www.clery-saint-andre.com

Facebook : @ClerySaintAndre45

Édité à 1700 exemplaires

Conception : Service communication

Impression : Groupe Concordances



Directrice de la publication :

Tatiana DEPLANQUE

Coordination : Jérôme FALALA

Crédits photos : Associations,
Municipalité.

Dépôt légal : 2nd trimestre 2022

Merci à nos annonceurs pour le
partenariat effectif à la réalisation de ce
bulletin municipal. C'est la preuve du
dynamisme du commerce local, acteur
essentiel de notre cadre de vie.

SOMMAIRE

■	Édito	P.5
■	Finances	P.6-7
■	Action sociale	
	Bourse au permis de conduire	P.8
	La commune soutient le peuple Ukrainien.....	P.9
	Repas des aînés : Dimanche 9 octobre 2022.....	P.9
■	Culture	
	De la nouveauté pour la bibliothèque.....	P.10
	Connaissez-vous Loiretek	P.10
	Une saison culturelle un peu plus normale.....	P.11
	Le mot de l'école municipale de musique	P.11
	Saison culturelle : De Cléry à Bali	P.12
	Un weekend festif : Fête de la musique & Fête de Saint-André	P.13
■	Vie scolaire et extra-scolaire	
	Des choix forts au service de l'enfance.....	P.14
	Des courts métrages au Pass'Jeune	P.14
	Le carnaval des écoles fait son grand retour	P.15
	École Notre-Dame : Ouverture d'une cinquième classe.....	P.15
■	Travaux	
	Fibre optique : Le très haut débit pour tous	P.16
	Ouverture de la Maison des Associations	P.16
	La voirie réparée	P.16
■	Urbanisme	
	Le Plan Local d'Urbanisme, à quoi ça sert?.....	P.17
■	Sécurité	
	Feu tricolore rue du Maréchal Foch.....	P.17
	La fourrière animale.....	P.17
■	Patrimoine	
	Un arbre au sommet de la Basilique.....	P.18
	La statue Notre-Dame de Cléry.....	P.18
	Panneau de l'ancienne gare	P.19
■	Citoyenneté	P.19
■	Acteurs économiques	
	Renaissance de la Terre.....	P.20
	Le 104 - Maison des ongles.....	P.20
	Accueil des nouveaux habitants.....	P.21
■	Actualité associative	P.21
■	Droit d'expression	P.27



AUTO - HABITATION - SANTÉ - PRÉVOYANCE

Particuliers & Professionnels



> innove pour vous

> Retrouvez votre assureur à
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Julien PEGAUD

181 rue du Maréchal Foch

☎ **02 38 45 95 85**

clery.saint.andre@thelem-assurances.fr

N°Orias 18 005 243.

97%*
de nos assurés
nous font confiance !

* Extrait du baromètre satisfaction clients 2020 : enquête téléphonique réalisée du 26/10 au 6/11/2020 sur un panel de 500 clients par notre partenaire MOA.



**AMENAGEMENTS
EXTERIEURS**

**Terrassements
Clôtures - Allées**

**CLERY ST ANDRE
02 38 45 35 13**

4

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**



Avec Citykomi®,
l'application
des collectivités
**zéro pub
zéro donnée
personnelle.**

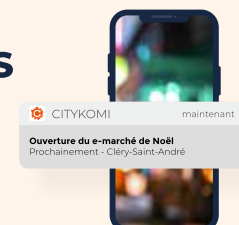
► **TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®**
C'est gratuit !



► **FLASHEZ
CE QR CODE**
pour vous
abonner



► **RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT**
sur votre
smartphone





ÉDITO

Chères Cléricoises, Chers Cléricois,

Ce printemps 2022 est porteur d'espoir d'une sortie de crise sanitaire. Je veux croire en des jours meilleurs qui nous permettront de retrouver un fonctionnement efficient des services municipaux très impactés par la pandémie. Je le souhaite pour notre pays, pour les Cléricois afin qu'ils puissent vivre pleinement sans souci de santé.

Hélas, au moment où nous retrouvons un peu de liberté dans nos activités et déplacements, c'est la guerre en Europe depuis le 24 février, qui occupe nos pensées et nous fait craindre des jours de malheur. Nous sommes informés par les médias des tragédies que vivent les ukrainiens. Notre commune a répondu à la demande de la Préfecture en s'inscrivant pour accueillir des réfugiés. Elle reste à l'écoute et à disposition des services préfectoraux et de l'Association des Maires du Loiret qui coordonnent les aides humanitaires.

Le budget voté par le conseil municipal le 21 mars dernier comporte un bon nombre de projets qui seront réalisés cette année. Je tiens à vous en présenter quatre d'entre eux ; en faveur des associations, de la culture, les affaires scolaires et de la sécurité routière.

Le samedi 19 février nous avons remis les clés des locaux rénovés, lumineux et fonctionnels de Saint-André, aux présidents de cinq associations. Une deuxième phase de travaux pour cette maison est programmée et verra la rénovation de deux nouvelles salles et des extérieurs. Ainsi ce 19 février, nous avons officialisé la création de la Maison des Associations, dans les locaux de

l'ancienne École Publique Rue de Saint – André.

La bibliothèque municipale va prochainement s'installer dans la grande salle des Genêts d'Or. Dans un second temps, elle sera agrandie pour intégrer une médiathèque, par deux salles contiguës peu ou pas utilisées. Je remercie les bénévoles qui assurent le fonctionnement de la bibliothèque Municipale. Je salue leur engagement. Ils sont associés à ce projet, ils l'ont validé et exprimé leur souhait de rejoindre le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes des terres du Val de Loire.

En juillet, sauf imprévus à ce-jour, débiteront les travaux de rénovation du restaurant scolaire et de la construction d'un bâtiment pour le périscolaire. Le budget affecté à ces travaux sera le plus important de cette mandature. C'est un effort financier considérable pour notre commune, justifié par le besoin d'adapter les locaux du restaurant, de changer les ustensiles de cuisine vieillissant et d'augmenter la capacité d'accueil des enfants à la garderie.

Le Plan Pluriannuel en faveur de la voirie en vigueur depuis 2015 sera cette année dédié à la rue de la Perrière. Je me réjouis de l'accord des élus de Mareau aux Près pour refaire cette rue dont le coût pour chaque commune s'élèvera à 170 000 €. J'entends qu'il aurait fallu enfouir les réseaux de cette rue pour faire joli et donc y affecter à peu près la même somme. En responsabilité des finances communales, nous ne pouvons tout faire.

Nous poursuivrons le maillage de liaisons douces de la commune pour la sécurité de nos usagers, piétons et cyclistes. Un chemin reliera le sentier des Murailles à la Rue du Maréchal Foch. Dans ce secteur nous planterons des arbres, un verger pédagogique et d'autres essences locales avec le souci de conserver les espaces naturels et de créer des îlots de fraîcheur.

Ces quelques projets d'investissement non-exhaustifs pour vous informer des principaux chantiers de 2022. L'équipe municipale veille à la gestion rigoureuse du budget, sans augmenter les impôts locaux et en assurant une qualité de vie aux habitants. Ces dossiers nous occupent, nous passionnent et nous donnent de belles satisfactions lorsqu'ils sont réalisés pour le bien de chacun.

Chères Cléricoises, chers Cléricois, je vous assure de mes cordiales salutations.


Le Maire,
Gérard CORGNAC.



Budget 2022 : des investissements conséquents

Comme chaque début d'année la mairie vous donne une présentation de son budget. Cet acte important pour la commune détermine les recettes et dépenses prévues et autorisées par l'assemblée délibérante qui a voté ce budget le 21 mars 2022. Le budget primitif 2022 s'élève 5 705 579 € avec 2 867 656,93 € pour la section de fonctionnement et 2 837 922,17 € pour la section d'investissement.

LE BILAN 2021

En 2021 la reprise a été ralentie du fait du contre coup de la crise sanitaire. Les principales réalisations ont été :

L'aménagement et l'isolation thermique de la maison des associations pour un montant de 95 900 € TTC, l'aménagement de la Place Saint-André et de la rue de la Motte (220 000 €), l'isolation des bâtiments (27 130 €), la mise en accessibilité et l'amélioration générale de la mairie (60 000 €), etc.



Aménagement et isolation de la Maison des Associations



Aménagement de la Place Saint-André et de la rue de la Motte



Mise en accessibilité et amélioration générale de la Mairie

Une analyse sommaire du budget 2021 nous permet de constater :

- Une légère baisse des dépenses de fonctionnement liée en partie à un désendettement de la commune et une baisse des charges de personnel.
- Une hausse des recettes fiscales (+ 4,8 %) du fait de la bonne dynamique des constructions nouvelles et de la revalorisation de la valeur locative cadastrale, des recettes augmentées des usagers et de la caisse d'allocations familiales ou encore des attributions de compensation de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, en lien avec une reprise partielle des dossiers d'urbanisme.

Ce constat financier facilite l'autofinancement de notre commune, fiscalement pauvre, pour autoriser l'investissement sans dégrader l'endettement.

LE BUDGET 2022

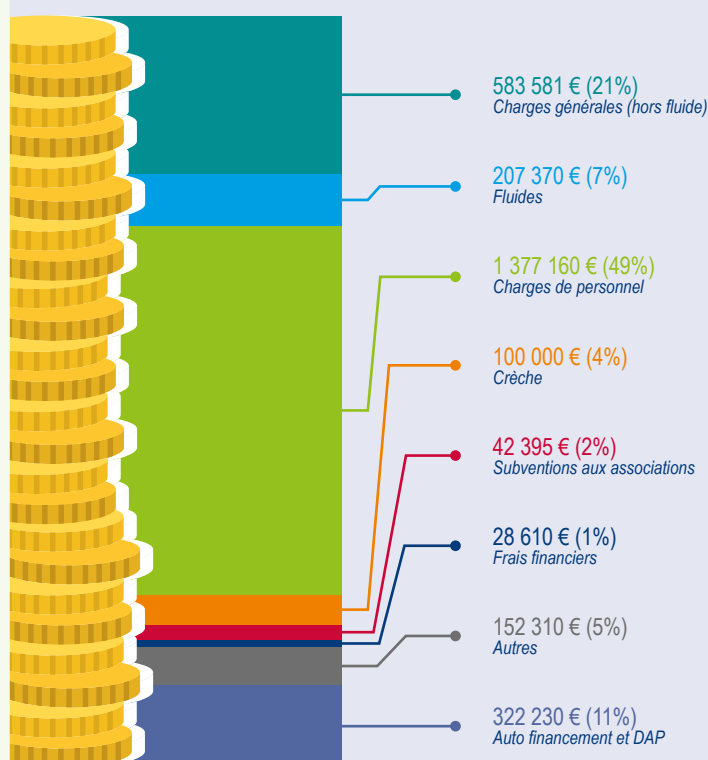
Le budget prévisionnel est équilibré. Il est détaillé ci-dessous sous forme de diagrammes pour une compréhension plus rapide.

Compte tenu de l'inflation et de l'augmentation prévisible des coûts, il est prévu une hausse de 4 % des dépenses de fonctionnement en intégrant 3,5 % de dépenses pour l'énergie. Parallèlement, une hausse des tarifs municipaux pour la location des salles municipales a été votée afin d'absorber la hausse des coûts de l'énergie.

La mise à disposition renforcée des bâtiments municipaux avec notamment le restaurant scolaire, les Poussins et le groupe scolaire pour la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, à chaque vacance scolaire, apporte une recette supplémentaire. Le taux des taxes foncières est maintenu à celui de 2021.

Les crédits alloués à l'entretien des bâtiments, de la voirie et des terrains restent à un niveau élevé. Le poste de dépense de personnel est en augmentation de 5% du fait du renforcement des remplacements des agents absents, de la revalorisation indiciaire des cadres d'emploi et l'amélioration de leur système de prévoyance, ainsi que la résorption des emplois précaires.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



La municipalité a conservé son effort financier en faveur des animations culturelles et du soutien à l'ensemble des associations.

Les principaux investissements 2022

Cette situation financière saine permet de lancer des projets d'investissement d'envergure et de maintenir les engagements pris, nous pouvons citer parmi eux :

- L'extension du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs soit 1 196 634 €. Les efforts pour les écoles et le périscolaire restent une priorité.
- 496 500 € seront consacrés à la voirie et au cadre de vie des Cléricois. En partenariat avec la commune de Mareau-aux-Près il est prévu la réfection de la rue de la Perrière. En projet également l'amélioration de l'éclairage public et l'aménagement du Clos Noah.
- Démarrage de la réhabilitation de l'ancien logement de fonction – rue de Saint-André, à destination des associations pour un budget de 92 600 €.

- 30 000 € pour l'aménagement du Près des Gains avec un parcours sportif.
- Maintien de l'effort pour les économies d'énergie (isolation des bâtiments communaux en changeant les huisseries notamment), de l'aide à la rénovation des façades.
- Poursuite de l'extension des voies douces avec l'aménagement de celle qui reliera la rue du Maréchal Foch et la rue des Bergerêts. Il sera installé un jardin pédagogique dans l'environnement du groupe scolaire.

Afin de réaliser, ces investissements, notamment ceux en faveur des écoles, il est prévu de souscrire un nouvel emprunt à long terme de 400 000 €. La commune conserve un niveau d'endettement raisonnable et s'attache toujours à rechercher le maximum de subventions (Etat, Région, Département, PETR Loire Beauce, CAF, DRAAC, etc.).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE

Une aide accordée par le CCAS

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes. Son obtention nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles.

Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, le CCAS de Cléry-Saint-André met en place un dispositif d'aide au permis de conduire automobile. Cette aide financière consiste en la prise en charge d'une partie du coût du permis de conduire par le CCAS de la commune, en échange d'heures d'activité non rémunérées et d'intérêt général.

Qui est éligible à cette bourse ?

Effective à compter du 1^{er} mai 2022, cette bourse s'adresse aux jeunes résidents Cléricois, âgés de 18 à 25 ans souhaitant passer le permis B pour la première fois.

Ainsi, le jeune demandeur devra remplir un dossier de candidature, constitué d'une fiche de renseignements dans laquelle il expliquera sa situation scolaire et professionnelle, d'un règlement à signer et de justificatifs complémentaires en fonction de sa situation. Au travers d'un rendez-vous, le CCAS accompagnera chaque jeune dans la constitution de son dossier.

Instances décisionnelles

Les dossiers seront ensuite étudiés par des membres du CCAS ou de la commission Action Sociale qui rendront leur avis. Le Maire, Président du CCAS de Cléry-Saint-André,

statuera à l'issue de cette procédure pour attribuer nominativement les bourses selon les conditions fixées par le règlement. Chaque année, plusieurs jeunes pourront bénéficier de cette aide.

Le quotient familial pris en compte

La participation de la commune pourra être attribuée selon les critères financiers suivants :

- Quotient familial inférieur ou égal à 1200 : participation du CCAS de 600 €
- Quotient familial supérieur à 1200 : participation du CCAS de 375 €.

LE DISPOSITIF EN BREF...

Pour tout complément d'information et dépôt du dossier, contactez la mairie au **02 38 46 98 98** ou accueil@clery-saint-andre.com



JE RÉSIDE SUR
LA COMMUNE DE
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ



J'AI ENTRE
18 ET 25 ANS



JE SOUHAITE
PASSER
LE **PERMIS B**
POUR LA PREMIÈRE
FOIS, JE NE L'AI JAMAIS
PASSÉ AUPARAVANT



JE SUIS PRÊT À
DONNER DE MON
TEMPS EN ÉCHANGE,
SOUS FORME
D'ACTIVITÉ NON
RÉMUNÉRÉE,
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



JE TÉLÉCHARGE
LES DOCUMENTS SUR
LE SITE INTERNET
DE LA VILLE
RUBRIQUE
VIE LOCALE /
ACTION SOCIALE

La commune soutient le peuple Ukrainien

La population ukrainienne, qu'elle soit en Ukraine ou qu'elle ait migré vers les pays voisins (Pologne, Hongrie, Roumanie...) a besoin d'aide de différentes natures. Aujourd'hui, la demande des autorités ukrainiennes, va vers une collecte de fonds, pour acheminer au mieux les produits vers les populations réfugiées dans les pays limitrophes.

► Faire un don

Afin de vous permettre de prendre part, de façon rapide et ciblée, à l'effort de solidarité envers le peuple Ukrainien, vous pouvez dès à présent faire un don sur l'une des nombreuses plateformes d'organisations non gouvernementales qui le proposent (la Croix Rouge, La Protection Civile, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés - UNHCR,...).

Les dons peuvent être libres, d'un montant précis, ou affectés à des thématiques particulières (kit d'hébergement, de premier secours, chirurgical...). Ces dons ouvrent droit à une déduction fiscale.



► Accueillir les ressortissants

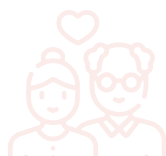
Ce conflit à d'ores et déjà poussé sur les routes de l'exil plusieurs centaines de milliers de personnes. Les services de l'État recensent dans le département toutes les propositions d'hébergement, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Si vous pouvez proposer une solution d'hébergement, que vous soyez une personne morale (collectivité, association,

entreprise) ou un particulier, nous vous invitons à le signaler en remplissant le formulaire qui correspond à votre situation sur <https://www.loiret.gouv.fr/Actualites/Solidarite-avec-l-Ukraine>

La commune de Cléry mettra à disposition un logement communal situé en centre ville et pouvant accueillir 6 personnes.

Merci à tous pour votre solidarité !



Repas des Aînés : Dimanche 9 octobre 2022

Retenez d'ores et déjà la date : Le traditionnel repas des aînés aura lieu le Dimanche 9 octobre à l'Espace Loire à 12h, pour toutes les personnes nées avant le 31 décembre 1952. Si vous n'êtes jamais venus, vous devez vous inscrire.

Pour qui ?

- Vous ou votre conjoint(e) devez avoir 70 ans ou plus en 2022 et ne jamais avoir participé aux éditions précédentes (si vous avez déjà participé, alors nous avons déjà votre inscription),
- Vous devez habiter Cléry-Saint-André.

Quand s'inscrire ?

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, néanmoins, pour des raisons d'organisation, seules les inscriptions prises en compte avant le 30 septembre permettront de participer à l'édition de l'année en cours. Si vous vous inscrivez après cette date, vous serez conviés pour l'édition de l'année suivante.

Comment s'inscrire ?

Nous vous invitons à vous présenter à l'accueil de la Mairie, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Et après ?

Si vous vous êtes inscrits avant le 30 septembre, vous recevrez votre invitation courant octobre de l'année en cours. Votre conjoint(e) sera également invité(e).

En raison des contraintes sanitaires indépendantes de notre volonté, la date pourra être modifiée ou reportée.

Bon à savoir...

En parallèle du repas pour les aînés, les personnes souffrant d'un problème de santé ou de handicap, n'ayant pas la possibilité de se rendre à la salle des fêtes, pourront recevoir un colis repas. Cette option pourra être choisie sur le coupon réponse qui accompagnera l'invitation.





De la nouveauté pour la bibliothèque

La bibliothèque municipale de Cléry-Saint-André, dont le fonctionnement est actuellement assuré par des bénévoles, déménage prochainement pour s'agrandir et va se diversifier en rejoignant le réseau de l'intercommunalité.

La municipalité, après avoir travaillé conjointement avec les bénévoles de la bibliothèque, va donc procéder au déménagement de celle-ci dans la salle dite « genêts d'or ». C'est ainsi que la superficie brute totale de la bibliothèque va doubler dans un premier temps.

Intégrer le réseau de lecture publique

Le projet est de rejoindre le réseau de l'intercommunalité pour bénéficier de la diversification de l'offre culturelle et proposer des services adaptés à la réalité et aux attentes d'aujourd'hui, notamment avec le projet d'insertion de l'outil numérique.

Véritable lieu culturel, la future bibliothèque, dont le nom reste à définir, sera

un lieu favorable aux échanges, à la diffusion culturelle, à la lecture, au savoir et à l'apprentissage de nouvelles technologies. Elle offrira des services de grande qualité à tous les résidents de la communauté de communes qui adhèrent à une bibliothèque du réseau.

Votez pour le futur nom

Les jeunes du Conseil municipal des enfants ont d'ailleurs participé à ce projet en présentant des propositions de noms pour cette nouvelle bibliothèque (voir encadré ci-contre).

Le second temps du projet sera consacré à la mise en place d'un espace dédié aux expositions et activités culturelles.

COMMENT VOTER ?

Vous pouvez dès à présent voter pour votre nom préféré. Pour cela, rien de plus simple, il vous suffit d'envoyer un email à :

sondage@clery-saint-andre.com

En précisant, en objet, votre choix parmi :



- ▶ Le 1000 feuilles
- ▶ La Basilivres
- ▶ Cléry'stoires

Vous avez jusqu'au 4 septembre 2022 pour participer !

Connaissez-vous Loiretek ?

C'est votre médiathèque en ligne, en accès gratuit, 24h/24, 7j/7 ! Elle vous donne directement accès à plus de 2000 films en streaming, 1 million de titres musicaux, 300 supports de presse, des livres et bandes dessinées, des modules d'auto-formation, des jeux, etc...

► Qui peut en bénéficier ?

Tous les Loirétains, adhérents d'une bibliothèque du Loiret.

► Comment ça se passe ?

Pour vous inscrire, il vous suffit d'être adhérent d'une des bibliothèques du Loiret de remplir le formulaire d'inscription en ligne en indiquant la bibliothèque - municipale ou intercommunale - du Loiret dont vous êtes adhérent.



Loiretek

Flashez ce QR Code pour accéder au formulaire d'inscription de la plateforme de ressources numériques Loiretek

Une saison culturelle 2022 qui se déroule un peu plus normalement que les deux précédentes

Voilà deux années que la programmation culturelle de Cléry-Saint-André a été mise à mal par la pandémie. C'est pourquoi la municipalité a choisi de proposer une saison culturelle qui soit accessible à tous car entièrement gratuite pour son public.



Ce qui s'est déjà passé...

Cette saison culturelle a donc débuté en janvier avec la compagnie Les Pêchus et leur spectacle interactif « Ensorcelés ». En février se déroulait le concours de poésie et sa remise de prix. Une exposition en l'hommage de monsieur Dillinseger a pris possession de la Maison des Arts en mars. Nous avons également retrouvé sur cette même période les enfants des classes de CM1 CM2 sur la scène de l'Espace Loire pour un superbe spectacle à l'occasion de la 10^{ème} année du Printemps des Poètes sur le territoire. Une seconde exposition vous a été proposée au sein de la bibliothèque en amont du Salon du Livre. Nous avons pu y découvrir diverses affiches retraçant l'histoire de ce salon.

... La programmation à venir

La suite de cette saison se poursuivra le 30 avril avec un conte musical en partenariat avec les professeurs de l'école de musique et monsieur Pierre-Michaël Thoreau, conteur comédien. Le 18 mai un spectacle pour enfants « Éveil en tous sens » sera présenté par la compagnie Textes et rêves.

Le 21 mai prochain, Cléry-Saint-André aura l'honneur d'accueillir en extérieur, si le temps le permet, l'ultime représentation du Mahâbhârata de la compagnie Laillyloise Jeux de Vilains.

► Retrouvez toutes les informations sur le Mahâbhârata et sur les événements à venir en page 12 et 13

Le mot de l'EMM

En Mars, les Jeunes Pousses de l'EMM nous ont offert avec brio, le premier concert de leur courte carrière de soliste! Début Avril, ce sont les Grandes Pousses qui se sont prêtées au jeu et ont été soumises au jugement bienveillant de trois professeurs extérieurs à l'EMM. À cette occasion, les grands élèves ont eu le privilège et l'avantage d'être accompagnés par un pianiste!

C'est donc au tour des professeurs de l'EMM de relever le défi de la scène! Le concert des professeurs aura lieu le samedi 30 avril à 20h30 à l'Espace Loire! Le thème de la soirée? Ils poursuivent leur voyage vers Bali entamé en septembre et vous proposent un chant traditionnel Serbe et un conte des 1001 nuits raconté par un comédien et accompagné en musique par les dix professeurs de l'EMM sur la musique de Rimski Korsakov.

Au mois de mai, l'EMM arrivera à sa destination: BALI! Les élèves auront l'immense chance de découvrir le Gamelan (instrument traditionnel balinaise) et les grands élèves se produiront lors de la



soirée du 21 mai avant le spectacle.

Et pour finir l'année en beauté, le concert de fin d'année de l'EMM aura lieu le samedi 25 juin, dans le cadre de la fête de la musique, au Clos Noah (voir page 13).

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2022 ouvriront en mai cette année, n'attendez pas pour vous renseigner et vous inscrire ou vous réinscrire!



Samedi 21 Mai
Aux abords de l'Espace Loire



Déclaré patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO, le Wayang Kulit (littéralement « théâtre de cuir ») se pratique depuis plus de dix siècles aussi bien à la cour des rois et des nobles javanais et balinaïses que dans les zones rurales, les temples, les théâtres... où le public vient en masse partager ces cérémonies.

Saison culturelle en Val d'Ardoux : de Cléry à Bali...

Portée par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire dans le cadre de la Saison Culturelle en Val d'Ardoux, les municipalités de Cléry-Saint-André, Dry, Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry ont décidé d'unir leurs forces pour accueillir cet étonnant spectacle de théâtre d'ombres traditionnel : **Le Mahâbhârata**.

Après le succès du premier spectacle du genre, « Les aventures de Pak okli », donné en 2021, la compagnie Lailoise Jeux de vilains revient cette année pour leur ultime représentation du spectacle « Le Mahâbhârata ». Un événement à ne pas manquer, le samedi 21 mai prochain, aux abords de l'Espace Loire.

À nouveau, cette représentation rassemblera le Dalang (marionnettiste), incarné par Cécile Hurbault, accompagnée du Gamelan (orchestre). S'y succéderont scènes dramatiques, musiques, chants, scènes comiques... qui relatent l'histoire du Mahâbhârata, épopée fondatrice de l'Hindouisme.

Un spectacle poétique empreint de spiritualité

Le Wayang Kulit, théâtre d'ombres indonésien, met en scène cette épopée. Il est un moment de spiritualité où chacun, marionnettiste, musicien ou spectateur de tout âge et de tout milieu social, vient s'élever et partager. Il est un art du rassemblement, à la fois spectacle et rituel, art populaire et sacré.

« Mahâ » signifie « grand » et « Bhârata » est le nom d'une grande famille et par extension, l'Homme. Le Mahâbhârata raconterait donc la grande histoire de l'humanité.

L'histoire d'une guerre fratricide entre les Kaurava et les Pandava pour le trône de la dynastie lunaire. À l'issue de cette bataille, la destruction du monde... pour une meilleure renaissance de l'Homme.

Ce récit est empreint de spiritualité et Vyâsa, son auteur, souhaitait « que ce poème soit une épopée, qu'il soit utile aux hommes, qu'il les aide à vaincre leurs ennemis intérieurs et extérieurs »

Une manière vivante et inhabituelle de profiter du spectacle

Le format, atypique de prime abord, vous permettra de passer derrière l'écran pour regarder le spectacle sous un autre angle, celui des comédiens et musiciens. Durant les 4h que compte la représentation, vous pourrez changer de place à votre guise, aller prendre un thé ou une douceur exotique, vous imprégner de l'exposition photo issue des voyages de certains membres de la compagnie avant de retourner à votre place (ou une autre!).

Des ateliers menés par les écoles du territoire

Au travers d'une exposition, vous pourrez également apprécier le travail des élèves (CP-CE-CM) ayant pratiqué des ateliers de création de masques et de marionnettes avec les intervenants de la compagnie, les semaines précédant la représentation.

Enfin, l'École Municipale de Musique de Cléry et la Fraternelle de Mareau-aux-Prés donneront également un aperçu du travail musical réalisé en atelier, en ouverture du spectacle !

Cette soirée dépaysante vous est proposée gratuitement.

Venez partager un moment unique en famille ou entre amis !



25 & 26 juin : un weekend festif !

Avec le Comité des fêtes, Les enfants des écoles, l'Harmonie, Crick For Zic et Ster Glaz, la municipalité vous propose de fêter la musique et le quartier de Saint-André durant tout le weekend !

FÊTE DE LA MUSIQUE : SAMEDI 25 JUIN

Clos Noah

- 10^{h30} /// Concert École municipale de musique
- 12^h /// Venez avec votre pique-nique (tables à disposition)

Place de Gaulle

- 18^h /// Concert de l'Harmonie de Cléry-Saint-André
- 18^{h30} /// Concert du Bagad Ster Galz
- 19^h /// Création musicale Harmonie + Ster Glaz !
- 19^{h30} /// Déambulation du Bagad SterGlaz jusqu'au Clos Noah

Clos Noah

- 19^{h30} /// DE RHUYS (Pop)
Ouverture buvette & restauration
Vous pouvez aussi apporter votre pique-nique!
- 21^h /// SLED (Pop / Rock)
- 22^{h30} /// MISSING (Rock)

FÊTE DE SAINT-ANDRÉ : DIMANCHE 26 JUIN

Annulée en 2021 en raison de la situation sanitaire, la Fête de Saint-André revient ! le programme complet des activités proposées place de Saint-André sera communiqué ultérieurement.

Alors suivez-nous sur nos différents supports numériques pour rester informés !



Dates à venir...

Ne ratez aucune date : suivez-nous sur notre site internet, notre page Facebook et l'application Citykomi !

Mai

- 18/05 Spectacle jeunesse - Éveil en tout Sens
- 21/05 Théâtre d'ombres - Le Mahâbhârata

Juin

- 25/06 Concert - Fête de la Musique
- 26/06 Fête populaire - Fête de Saint-André

Juillet

- 13&14/07 Fête populaire - Fête Nationale
- 16/07 Théâtre - L'eau de la Vie

Août

- 15/08 Animation familiale - Chasse au trésor
- 26/08 Théâtre - Les Baladingues

Septembre

- 03/09 Associatif - Forum des associations
- Cérémonie - Accueil des Nouveaux Habitants
- 11/09 Marché - Marché Villageois



Des choix forts au service de l'enfance

Depuis trois ans, la commune mène une réflexion approfondie sur la rénovation du restaurant scolaire et l'extension du bâtiment périscolaire, Les Poussins. Les premiers travaux du restaurant devraient commencer en juillet 2022 si toutes les conditions le permettent.

Restauration scolaire : le choix de la qualité

Au préalable, le Conseil municipal a validé le choix de continuer à produire les repas sur place en renforçant l'approvisionnement des denrées en circuit court et le bio. Différents scénarios ont été étudiés, parmi lesquels l'externalisation de la préparation des repas par une cuisine centrale, plus simple et moins onéreuse. Mais c'est un acte fort et assumé de la municipalité qui a été retenu, permettant d'offrir, dans la durée, une restauration de qualité à nos enfants tout en remplissant les nouveaux objectifs de la loi Egalim.

Afin de maintenir le service à table, les espaces de stockage vont être modernisés et augmentés. Le matériel de production sera renouvelé et la salle de restauration améliorée (travail spécifique sur l'acoustique, mur, sol, ouvertures supplémentaires, etc.). Le planning des travaux, organisé pour minimiser les nuisances au maximum, prévoit une livraison de l'équipement fin août, en amont de la prochaine rentrée scolaire.



L'accueil périscolaire s'agrandit

Un nouveau bâtiment attenant à l'actuel va être construit. Cette extension de 137m² offrira une grande salle supplémentaire dédiée à l'accueil des enfants et au déroulement des activités. Elle permettra également la création d'un bureau pour l'équipe de Direction, l'agrandissement et la restructuration des sanitaires et intégrera un local de réserve et d'entretien. Ainsi, ce nouvel aménagement, tenant compte de l'évolution de la fréquentation du service périscolaire, améliorera la qualité globale de l'accueil et du service rendu aux familles.

Des courts-métrages au Pass'Jeune !

Parmi les activités du Pass'jeune durant les vacances de février, la journée « Court-métrage » a permis aux jeunes d'accroître leur créativité déjà bien développée. En effet, ils ont eu l'occasion de rédiger un scénario et de montrer tout leur jeu d'acteur et de comédie !



Les jeunes se sont regroupés en six équipes différentes afin de multiplier le nombre de courts-métrages.

Ils ont eu l'occasion de tourner leurs scènes dans la commune et dans certains bâtiments municipaux (gymnase, espace Loire). Kevin, animateur, a eu en charge la récupération de toutes les vidéos. Il a ensuite réalisé les différents montages de chaque scénario (musique, enchaînement des scènes, générique).

Afin de montrer le résultat aux jeunes, l'équipe d'animation les a invités à une soirée spéciale visionnage. Ce moment convivial a permis à tout le monde (jeunes et animateurs) de se retrouver autour d'un bon repas et de visionner, ensemble, les différents courts-métrages réalisés.

Ce fût une nouvelle fois un très bon moment partagé et suivi avec engouement par les jeunes.

Une fois de plus les animateurs ont su renouveler les propositions d'animation pour les jeunes, dû au protocole sanitaire qui limitait les sorties.

Pour les vacances d'avril, l'équipe a encore su faire preuve d'imagination pour proposer aux jeunes des activités et soirées inédites, sur la commune.

Et pour cet été ?

Pour le mois de juillet, et si la situation sanitaire le permet, les sorties pourront reprendre. Il sera donc envisageable de retourner au cinéma, au bowling ou au karting, qui ne peuvent pas être adaptées localement.

Enfin, pour les très beaux jours estivaux, l'équipe du Pass'Jeune étudie la proposition d'un mini-séjour en pleine nature, à l'image de ce qui avait été proposé à l'été 2019. Ce type de séjour, très apprécié des jeunes, permettra de proposer des moments en pleine nature : veillées nocturnes au coin du feu, activités nautiques, baignades, randonnées... De quoi faire le plein de souvenirs avant la rentrée !

Si le projet est réalisable, une communication spécifique sera faite sur le sujet auprès des familles.



Le carnaval des écoles fait son grand retour !

Le 26 mars fut la journée du Carnaval à Cléry-Saint-André.

À nouveau, l'école Privée Notre-Dame, les services périscolaires de la commune ainsi que les délégués des parents d'élèves ont travaillé en partenariat sur l'organisation de ce moment de fêtes. Ainsi, ils ont œuvré de concert pour réaliser les décorations, le « Bonhomme Carnaval », la définition du parcours du cortège et le goûter en fin de matinée.

Les parents d'élèves de l'école Notre-Dame ont confectionné des déguisements, les services périscolaires ont construit la fusée et les parents d'élèves des écoles des Bergerets ont organisé le parcours du cortège, le goûter et ont mis à disposition le char.

Cette année, le thème des déguisements était libre et celui du char était « l'Espace ». Ainsi le traditionnel bonhomme carnaval s'est transformé en une superbe fusée inspirée des aventures de Tintin.

Durant tout le parcours, en musique avec l'Harmonie de Cléry et la batucada Ziriguidum, de nombreux enfants et leur famille sont venus partager ce moment convivial qui n'avait pas eu lieu depuis 2 ans.

École Notre-Dame : Ouverture d'une cinquième classe !

Un peu d'Histoire

Avant 1978, l'école Notre-Dame comptait 3 établissements distincts : la maternelle, l'école de garçons (Ecole Saint Joseph) et l'école de filles (Ecole primaire de filles). L'année 1978 a ensuite marqué l'unification de ces trois établissements. L'école Notre-Dame de Cléry est née.

A son ouverture, l'école Notre-Dame comptait 4 classes, comme aujourd'hui. En 1989 une 5^e classe a été créée. Elle a fermé ses portes sept ans plus tard. Dans l'histoire de l'école il y a eu un maximum de 129 élèves, en 1993. Depuis, les effectifs fluctuent entre 80 et 90 élèves avec 4 classes (malgré un creux au début des années 2000). L'année 2015 marquait également un tournant dans l'histoire de l'école, qui s'est rapprochée du Collège Notre-Dame de La Providence d'Olivet. Pour plus d'informations sur l'histoire de l'école, n'hésitez pas à vous rapprocher de Geneviève Brochet, source intarissable d'anecdotes plus intéressantes (et drôles) les unes que les autres !

À la rentrée 2022, une cinquième classe va à nouveau s'ouvrir.

Cela témoigne que notre belle école continue de vivre, avec son projet éducatif tourné vers l'accompagnement de tous mais aussi au-delà, vers le respect de l'environnement et la pratique de l'anglais renforcé dès le plus jeune âge.

Ce développement croissant de l'école est dû au bel investissement de l'ensemble de l'équipe éducative, de l'APEL et de l'OGEC que je remercie chaleureusement.

Nous sommes à l'heure actuelle en marche vers une labellisation « éco-école » qui permettra de récompenser toutes les actions

réalisées au sein de l'établissement, valoriser le travail des élèves et de l'équipe éducative dans leur accompagnement autour du développement durable.

Classes prévues à la rentrée prochaine : PS MS, MS GS, GS CP, CE1 CE2 et CM1 CM2

Effectifs prévisionnels : 115 élèves environ, soit une moyenne de 23 élèves par classe.

Frédéric Flaud - Chef d'établissement

direction@ecole-nd-clery.fr – 06.79.23.58.88



Fibre optique : « le très haut débit pour tous »

Aujourd'hui, que ce soit à titre personnel ou pour établir une entreprise, la disponibilité d'un accès internet de bonne qualité est devenue un des principaux critères de choix pour un lieu de vie ou d'implantation.

Les objectifs de l'action du Département sont :

- Le bon haut débit pour tous (au moins 8 Mbit/s) dès fin 2020. Trois technologies sont mobilisées pour y parvenir : la fibre, la montée en débit DSL et le Très Haut Débit Radio.
- La fibre pour tous (1 Gbit/s et plus) dès fin 2022 – début 2023.

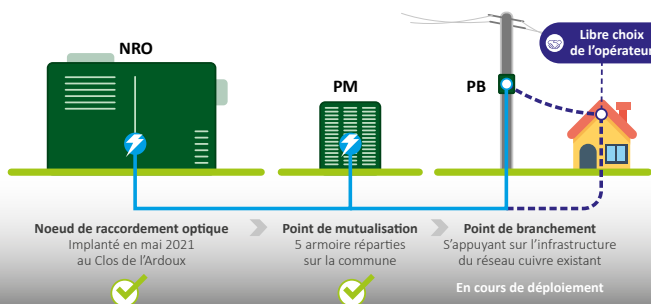
Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie constituée d'un fil de verre ou de plastique qui permet la transmission de données numériques à des débits très élevés.

- Accès aux services Internet, télévision en haute qualité
- Temps de chargements considérablement réduits.
- Échange et partage de fichiers facilités

Les étapes du déploiement

Le déploiement de ce nouveau réseau est réalisé en parallèle du réseau cuivre d'Orange en réempruntant les mêmes infrastructures utilisées par l'opérateur historique (fourreaux ou appuis aériens).



Pour certains cas ne permettant pas un enfouissement, des poteaux seront installés. Nous sommes en contact avec le département et le délégataire des travaux et restons très exigeants quant à la cohérence de l'implantation de ces infrastructures pour en minimiser les impacts.



► NRO (Noeud de Raccordement Optique)

Il abrite les équipements actifs des opérateurs. Sur notre commune, le NRO est situé au clos de l'Ardoux.



► PM (Point de Mutualisation)

C'est à partir des PM que le réseau Lysséo est mutualisé pour tous les opérateurs qui proposent leurs services.

Cinq armoires équipent actuellement la commune.



► PBO (Point de Branchement Optique)

Les PBO permettent de raccorder de 2 à 10 logements. Ils sont situés dans des chambres Télécom enterrées, sur des poteaux ou dans les parties communes des immeubles.

Le raccordement de la fibre à votre habitation

Les premières habitations pourront être équipées à partir du 2nd semestre 2022 et au fur à mesure du déploiement.

C'est l'opérateur que vous avez choisi qui fera l'installation chez vous à l'emplacement que vous aurez défini pour la pose de votre prise. Afin de répondre à toutes vos questions, une réunion d'information sera organisée par le département dans les deux mois précédents le début de la commercialisation, avec la participation du délégataire et de la municipalité.

Ouverture de la Maison des Associations

L'ancienne école communale, située rue de Saint-André, a fait l'objet d'importants travaux en 2021. Isolation, huisseries, chauffage, carrelage et peintures, ont été financés par la commune et complétés par des subventions (État et PETR Loire Beauce).

Cinq associations cléricoises, qui occupaient les salles des Genêts d'or dans le centre-bourg, destinées à accueillir la future bibliothèque (voir page 10) ont pu emménager dans la nouvelle Maison des Associations. Les deux salles très lumineuses et vastes, respectivement 40 et 60 m² et équipées d'une cuisine commune, offrent de nouvelles possibilités. Une seconde phase de travaux démarrera prochainement pour créer des nouvelles salles dans l'ancien logement de fonctions et aménager les espaces extérieurs pour rendre le site plus accessible et plus sécurisé.



La voirie réparée

Une campagne de rebouchage des nids-de-poule s'est déroulée sur l'ensemble de la commune.

Durant plus d'une semaine, les chantiers mobiles menés par la société Ourcelles, ont permis de réparer l'enrobé sur plus de 80 points identifiés et nécessitant une intervention pour améliorer la sécurité des usagers. Cette opération a été programmée au moment où les conditions météo étaient les plus favorables, cette donnée étant de la plus haute importance pour garantir la durabilité des réparations.





Le Plan Local d'Urbanisme, à quoi ça sert ?

Le plan local d'urbanisme (PLU), régit par la loi du 13 décembre 2000, vise à encadrer le développement urbain des communes.

Le PLU définit les règles de construction de biens immobiliers mais également les zones constructibles ou non constructibles, les zones naturelles à protéger ou encore les zones agricoles.

Notre commune bénéficie de la présence d'un édifice classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, nous demandant une approche encore plus particulière pour les constructions dans son périmètre.

Vous souhaitez connaître la zone qui encadre votre terrain ou votre parcelle et les règles qui s'y appliquent ? Rendez-vous en mairie ou sur le site internet de la commune, à la rubrique urbanisme.



Feu tricolore rue Maréchal Foch

Suite à la panne que nous avons connue sur les feux tricolores au carrefour rue Maréchal Foch et rue de Meung, la nouvelle programmation légale a été installée.

Pourtant vous êtes passés sans vous rendre compte du changement...

Désormais un piéton souhaitant traverser au passage protégé doit appuyer sur le bouton « appel piétons ». Tous les feux du carrefour se mettent au rouge et les feux piétons au vert. Cette nouvelle réglementation limite ainsi les risques pour les usagers.

17



La fourrière animale

Il a été constaté une augmentation des appels concernant des chiens errants dans la commune.

Afin de garantir la sécurité des animaux en divagation et celles des usagers de la route, la mairie a l'obligation d'accueillir au sein du chenil municipal les animaux pour les identifier et contacter les propriétaires.

Si la première intervention des services municipaux n'est pas facturée, il a été décidé par vote du conseil municipal, de facturer aux propriétaires d'animaux divagants les frais de captures, dépôts et gardes en cas de récidivisme : 45€ par animal, auquel il faut ajouter 10€ par jour de garde. L'identification d'un animal non pucé sera facturée 65€.

En France l'identification de l'animal est obligatoire, mais elle reste surtout le seul lien entre l'animal et le propriétaire, pour cela veillez à ce que les coordonnées enregistrées soient actualisées sur le fichier national d'identification des carnivores domestiques : www.i-cad.fr





Un arbre au sommet de la basilique

L'aviez-vous vu cet arbuste qui avait pris racine à la base du toit de la tourelle, porte nord de la basilique ? Bien implanté depuis 3 à 4 ans ses branchages prenaient forme et surtout ses racines avaient trouvé la faille au sein d'un joint pourtant récent entre 2 pierres. Il fallait l'ôter pour stopper une majoration de la dégradation potentielle de la jointure.

Facile à dire mais pas si simple à réaliser car ce végétal se situait à environ 25 m de haut. Le plus simple était de faire appel à un cordiste. Un métier encore peu connu, c'est en quelque sorte un alpiniste qui travaille en hauteur sur un chantier d'accès difficile sans utiliser d'échafaudage. Cela nécessite bien sûr une bonne condition physique mais surtout d'être précis, rigoureux et ne pas manquer de sang-froid. Après un repérage des lieux pour trouver les points d'amarrage des cordes d'élévation, ce spécialiste est venu réaliser le travail. Au niveau du bord nord de la voûte du transept se trouvait par chance une petite ouverture vers l'ex-

térieur. Deux cordes bien arrimées sur la charpente de la basilique ont été passées par cet orifice, permettant à notre élagueur de se suspendre en toute sécurité et être au plus près de l'implantation. Il ne suffisait plus qu'à se hisser du parvis de la basilique jusqu'au haut de la tourelle. Leur matériel est personnel et se compose d'une corde de travail et d'une longue antichute, de mousquetons, d'un harnais bien-sûr. Armé d'une scie et d'une mini-pioche il a pu déloger la plante et refaire un joint pour empêcher toute repousse.

Un travail en hauteur plutôt spectaculaire et efficace.

La statue Notre-Dame de Cléry

Si nous pouvons être fiers de notre Basilique, joyau gothique et monument phare de notre région, c'est bien grâce à Celle vers qui tant de regards se sont tournés : Notre-Dame de Cléry.

La basilique n'est que l'écrin qui enferme la statue de Celle-ci. Nous connaissons tous son origine : elle fut découverte dans un labour par un paysan en 1280, un signe du ciel avec les faveurs célestes qui lui sont attribuées. Malheureusement en 1562 les troupes calvinistes saccagent l'église et détruisent la statue. Fin du XVI^e siècle elle fut remplacée par une statue similaire pour combler le vide laissé après le vandalisme huguenot. Cette Vierge à l'Enfant, en bois polychrome, nous présente Marie assise en majesté avec son enfant Jésus sur les genoux l'entourant de ses deux bras en signe d'offrande.

Installée près du pilier sud-est du transept et vers laquelle était orienté le cénotaphe de Louis XI qui lui vouait une grande dévotion, elle fut déplacée et disposée au-dessus du grand autel sous un dais.

Malheureusement les outrages du temps l'ont quelque peu détériorée, elle est classée monument historique. Les peintures et les vernis se sont altérés et ont disparu par

endroits. Les comblements d'anciennes restaurations par des flipots sont mal intégrés, il existe une attaque partielle par des parasites du bois.

Ces dégradations nécessitent une restauration qui aura un coût.

La Fondation « La Sauvegarde de l'Art Français » s'est donné comme mission de porter secours à notre patrimoine national menacé. Sa campagne : le « Plus Grand Musée de France » mobilise des étudiants de toute la France. À eux la charge d'identifier les œuvres en péril et de trouver les moyens de les sauver. Si la sauvegarde apporte un soutien financier grâce aux dons de ses amis et mécènes, cela ne suffit pas.

Trois étudiants en master I Droit Public à l'université d'Orléans orientés vers l'option Gestion Locale du Patrimoine Culturel (GLPC) ont choisi comme œuvre à restaurer sur le Loiret la statue Notre-Dame de Cléry. Ce sont eux qui font appel à votre générosité pour contribuer à la remise en état de cette statue, lui redonner tout son lustre, raviver les

couleurs et lui offrir une nouvelle vie.

Bien sûr, vos dons sont fiscalement déductibles à hauteur de 66 %. D'avance les étudiants vous remercient, nous serons ravis que la statue puisse retrouver tous ses éclats.



Merci aux talents de nos anciens



La commande de l'abri pour le panneau commémoratif du tramway de Cléry est presque achevée. Vous pouvez venir apprécier la qualité de l'exécution de l'ouvrage. Un travail de professionnel bien sûr mais surtout un savoir-faire qui force l'admiration.

Jean-Louis Colliaut, menuisier, et Jean-Claude Parard, charpentier, aidés de Daniel Zonca pour la maçonnerie ont accepté gracieusement de s'atteler à la réalisation de ce panneau d'information installé place du Général de Gaulle. Une façon aussi de mettre en valeur ces métiers du bois ancestraux transmis de génération en génération qu'ils ont à cœur de partager et faire connaître souvent sous forme de compagnonnage. Choisir son bois, le dégauchir, le poncer, assembler chaque

morceau selon les techniques éprouvées des travailleurs du bois, révèle leur adresse et la maîtrise de leur métier. Ils nous transmettent cet héritage qui fait la force de notre patrimoine culturel immatériel par cette action concrète.

Une création originale qui va à contre-courant de la standardisation contemporaine à laquelle nous cédon trop souvent.

Un grand merci à eux et bravo pour l'élaboration de cette œuvre.



CITOYENNETÉ

AFIN DE PRÉSERVER LA DOUCEUR DE VIVRE ET L'HARMONIE AU SEIN DE LA COMMUNE, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER CES QUELQUES RÈGLES.



LINGETTES DANS LES TOILETTES

Ce type de déchets cause de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement

► Le coût des réparations liées à ces dysfonctionnements impacte le budget et par répercussion votre facture d'eau.



DÉJECTIONS CANINES

De plus en plus de déjections canines sont constatées sur nos trottoirs, malgré les efforts constants des agents municipaux. Des panonceaux ont été positionnés sur la commune rappelant aux propriétaires d'animaux les sanctions auxquelles ils s'exposent. ► Amende encourue : 68 €



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET PIEDS DE MURS

Chacun est le jardinier du trottoir devant chez lui. Nous vous invitons à recourir aux méthodes durables : arrachage, binage, eau bouillante... et les déchets produits doivent être ramassés, compostés ou évacués en déchetterie.



ENTRETIEN ABORDS DE L'ARDOUX

Pour les propriétaires riverains d'un cours d'eau, l'enlèvement des embâcles et l'entretien de la végétation sont un devoir (Art. L-2015-14 du Code de l'Environnement).

► Contact : Clémence Médard, Technicienne rivière SMETABA au 07 88 06 60 89.



NUISANCES SONORES : HORAIRES À RESPECTER

Sur notre commune, les horaires autorisés pour les travaux bruyants (tonte, taille...) sont fixés par l'arrêté du Préfet du Loiret du 1er mars 1999.

- les jours ouvrés : 8h30-12h / 14h30-19h30
- les samedis : 9h-12h / 15h-19h
- les dimanches et jours fériés : 10h-12h



COLLECTE EN PORTE À PORTE

Sortir les bacs la veille au soir du jour de la collecte (bac noir - mercredi matin, bac jaune - vendredi matin). Pour le confort et la sécurité, les bacs doivent être rentrés dans les 12h suivantes

► Amende encourue : 35€



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La commune est dotée de six points d'apport volontaire dont vous pouvez retrouver la liste des implantations sur notre site internet. ► Pour préserver la tranquillité des habitations les plus proches, merci de respecter le créneau horaire 8h-20h pour les dépôts.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis, et impliquant des personnes physiques ou morales.

► Sur rendez-vous en Mairie, le second mercredi de chaque mois.



Renaissance de la Terre

Sandra Jarnac conseillère en jardinage agroécologique et énergétique.



Nouvellement installée à Cléry-Saint-André, Sandra vient de créer son entreprise de conseillère en jardinage agroécologique. Elle a 20 ans d'expérience en agriculture biologique. Maraîchère en AB, puis éco paysagiste pendant 10 ans. Passionnée par la nature et toujours à la recherche de techniques innovantes et respectueuses de la nature, Sandra propose d'accompagner les personnes souhaitant réaliser eux-mêmes leur potager et/ou jardin ornemental naturel.



Sandra vous propose :

- Une étude de votre jardin, un plan personnalisé, et un accompagnement pour votre réalisation (avec des fiches techniques et un suivi possible).
- Ainsi que des stages en permaculture pour ceux qui souhaitent démarrer un potager permacole et apprendre à soigner leur jardin de façon naturelle. Ils se dérouleront à l'écolieu de Bellevue (voir article sur cette nouvelle association pour les dates de stages), au parc culturel du Val d'Ardoux et au jardin partagé des greniers de Vineuil.

Pour demander le programme des stages et vous inscrire :
06 78 75 70 26 / Mail : renaissancedelaterre@gmail.com

Le 104, la Maison des ongles

Dorothée Fraiseau prothésiste ongulaire



Résidente Cléricoise depuis 2019 c'est après plusieurs années d'exercices en tant que salariée que Dorothée Fraiseau a franchi le cap d'ouvrir les portes de son onglerie en septembre 2021.

Après avoir fait ses études en esthétique elle se dirige vers la spécialisation de prothésiste ongulaire. Naissance d'une

véritable passion qui ne l'a plus quittée depuis.

Maman de 2 enfants elle exerce son activité chez elle. Une manière pour Dorothée de concilier sa vie de maman et celle de

chef d'entreprise. Son institut, joliment aménagé est situé au 104 rue du maréchal Foch. Une pause-détente rien que pour vous. Dorothée vous propose divers services, Modelage et/ou Gommage des mains / Manucure soin ou Manucure russe / Pose de vernis semi-permanent - Pose de capsules gel.



N'hésitez pas à vous abonner à ses réseaux sociaux et visiter son site internet.

Plus d'informations au 06 95 69 55 72

Mail : le104@maisondesongles.fr
www.maisondesongles.fr



On reste en contact ?

Afin de pouvoir communiquer plus efficacement avec les acteurs économiques de la commune (opportunités, invitations, réunions...), nous travaillons actuellement à la mise à jour de notre liste.

Nous vous invitons à faire parvenir les informations de votre société :

Nom / téléphone / adresse email - à l'adresse acteurs-eco@clery-saint-andre.com



Le saviez-vous?

Interlocuteur de proximité, impliqué au quotidien, le service Développement Économique est présent pour faciliter la vie des entreprises sur son territoire. À l'écoute de l'ensemble des entreprises commerces, services, industries, artisanat, le service développement économique de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire vous conseille et vous accompagne dans tous vos projets (installation, extension, évolution de votre activité...).

Service Développement Économique

Adresse : 92 rue du Maréchal Foch, 45370 Cléry-Saint-André

Tél. : 02 38 45 19 46 / Courriel : economie@ccterresduvaldeloire.fr

13^e des FORUM ASSOCIATIONS

SAMEDI 3 SEPTEMBRE
Gymnase Communal 9^h ▶ 12^h

La municipalité vous donne rendez-vous pour la 13^e édition du Forum des associations.

Venez rencontrer les associations locales et découvrir la palette d'activités qu'elles proposent.

Accueil des nouveaux habitants : Inscrivez-vous !

Cette année, la municipalité accueillera les nouveaux Cléricois à l'occasion de la 13^e édition du Forum des Associations, à 11h30. Comme nous avons un petit cadeau pour chacun, il est important que nous ayons connaissance de votre venue. Pour cela, il suffit de vous inscrire en Mairie avant le 22 août 2022.

Systématiquement, quand vous réalisez une démarche à l'accueil de la Mairie évoquant une installation récente sur la commune, les agents d'accueil vous proposent de vous inscrire sur la liste d'invitation à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

Cependant, tous les nouveaux habitants ne réalisent pas forcément de démarches de ce type, conduisant à une impossibilité de les inviter.

Pour pallier à ce problème et afin de proposer à chacun de participer, nous invitons d'ores et déjà tous les Cléricois installés après le 1^{er} septembre 2021 à venir s'inscrire à l'accueil aux heures d'ouverture de la Mairie, munis d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

21

ACTUALITÉ ASSOCIATIVE

CLÉRY HAÏTI : Osez la solidarité



C'est presque une évidence dans le nouveau contexte mondial auquel nous faisons face. Bien sûr c'est vers l'Ukraine que nous nous tournons d'emblée mais n'oublions pas non plus les sans-voix, les victimes des pays les plus pauvres.

Le Jumelage Cléry / Haïti vient en aide pour soutenir l'école de Baie de Henne au Nord-Ouest d'Haïti. Ce sont environ 450 élèves qui, sans notre assistance, seraient privés de l'apprentissage scolaire, seule alternative pour qu'ils puissent se sortir du marasme économique et social de leur pays.

Le fonctionnement de notre association c'est donner un peu de son temps libre pour récolter des fonds en contribuant aux actions que nous menons. C'est apporter ses idées, partager cette envie d'un monde plus solidaire. Venez nous rejoindre sans réserve pour une action ou deux ou plus. Vous serez les bienvenus.

Jumelage Cléry / Haïti - 1 rue du Cloître - Cléry Saint André.



AIDE PSYCHOLOGIQUE

L'association PSYCHO- HARMONIE se tient à votre disposition, pour vous accompagner vers une vie plus simple et plus douce.

- Par l'utilisation de la Psychothérapie, de l'Art- thérapie, de l'EFT, de la Relaxation, des TCC, elle peut vous accueillir, vous écouter, vous aider :
- Dans la communication au sein de votre couple, la relation familiale, l'accompagnement des enfants et des ados.
- Dans la recherche du mieux être dans votre vie personnelle, votre vie professionnelle .
- Dans le coaching, le développement de compétences managériales, l'organisation et la gestion du temps.

Elle peut vous aider à libérer votre esprit des pensées automatiques, des anxiétés, des angoisses, des phobies, des traumas qui viennent altérer votre capacité à être bien dans le présent. Elle peut aussi vous apporter le soutien dans le traitement des comportements de dépendance. **Gérard FAY, psycho- somatothérapeute diplômé, est disponible pour tous renseignements au 06 86 73 98 66 .** <https://psychoharmonie.wixsite.com/g-fay> - N'hésitez pas à le consulter, il aura plaisir à vous apporter son aide et une écoute attentive.

YOGA ET CRÉATIVITÉ : Cours de Hatha Yoga



Depuis septembre dernier, les cours de Hatha Yoga ont repris dans de bonnes conditions à l'Espace Loire. Ils ont lieu chaque lundi, en période scolaire, à 17h50, avec un réel succès. Nous respectons les consignes sanitaires et les distanciations de rigueur, les dimensions de la

salle permettant facilement une pratique sécurisée.

Ces cours sont accessibles à tous, adultes et adolescents, chacun adaptant la pratique à sa juste mesure.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir participer à un cours, sans

engagement. Venez quelques minutes avant le cours, munis d'un très grand tissu et d'un coussin. Si la pratique proposée vous plaît, vous pourrez alors vous inscrire à la fin du cours. Cette inscription vous donnera accès aux cours de Cléry, mais aussi à d'autres cours sur Orléans suivant vos disponibilités. Elle vous donnera également accès à des cours audio en ligne praticables à volonté.

Dans cette période singulière, le passvaccinal est demandé.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site : www.yoga-creativite.fr ou Yoga et Créativité au 02 38 88 78 90

Adresse mail: yoga.creativite@orange.fr

AAS CLERY BOULES LYONNAISES

Après une année très difficile pour tous, tous les concours et championnats ont été annulés. Nous sommes repartis pour une saison normale en souhaitant qu'elle aille à son terme. Les championnats départementaux et régionaux qualificatifs pour les Championnats de France sont en cours et nos équipes y participent en simple, double, quadrette, double mixte et tripléte féminines .

Le 29 mai à partir de 8H30 nous organisons notre concours propagande très apprécié par les boulistes des régions voisines, par son site sur le mail route de Jouy et par notre accueil.

La veille le samedi à partir de 14H30 nous organisons un

GENTLEMAN entre invités et licenciés.

Les spectateurs seront les bienvenus.

Ce sport est ouvert à tous, femmes, hommes et enfants, en loisir ou compétition.

Si vous êtes intéressés, les entraînements ont lieu les mardis et vendredis à partir de 14 H sur le mail ou à l'intérieur au stade municipal en cas de mauvais temps. Nous serons heureux de vous y accueillir.

LES CALINOUX

Association d'assistantes maternelles, nous nous réunissons tous les mardis et jeudis matin à l'espaces Ardoux avec les enfants, afin d'y réaliser des activités manuelles et le vendredi matin pour la pratique de la motricité.

Les assistantes maternelles qui souhaiteraient rejoindre notre groupe ou parents qui auraient besoin de renseignement la présidente **Laurence Merton se tient à votre disposition au 06 81 13 55 77 97 / lescalinoux45@gmail.com**



AUX ALENTOURS - ESPACE DES ARTS

Durant ce premier trimestre 2022, en plus des cours hebdomadaires de peinture, dessin et calligraphie, plusieurs stages ont pu se dérouler dans une ambiance chaleureuse et conviviale : 3 stages de modelage d'argile, 1 stage de peinture à l'huile, 1 stage de dessin avec modèle vivant, 2 stages de calligraphie et 1 stage d'aquarelle.

Le prochain trimestre, l'association propose :

- 2 stages adultes "modelage d'argile" : 30/04 & 04/06, et 1 stage enfants : 13/04

Valérie Barrault / 07 85 57 06 18

visagesdelaterre@gmail.com / barraultvalerie.com

- 2 stages de dessin : 28/05 (modèle vivant) & 25/06 (en extérieur)

Aurélien Schnell / 06 86 70 11 21

aurelien.schnell@gmail.com / www.aurelienschnell.com

- 4 stages d'aquarelle : 20/03 (couronne florale), 9/04 (joyeuses pâques), 7/05 (métal et or), 29/05 (fleurs séchées)

Emilie Schiele / 06 67 25 53 92

crea.judenlou@gmail.com / www.judenlou.fr

- Une exposition, "Tour d'horizon", des artistes enseignants de l'association, en mai (dates communiquées ultérieurement).

- Une exposition "Autour" des travaux de nos élèves, au mois de juin.

Les stages sont ouverts à tous. Venez nous retrouver, si les crayons, les pinceaux, la terre ou le bois vous « démange le bout des doigts »...

Et nous vous accueillerons également, chaleureusement, à l'occasion de nos expositions !



Contactez l'association :

auxalentours.arts@gmail.com,

- *ou directement auprès des artistes.*



CERCLE ALBERT DE MUN

Depuis 1948, l'Association du Cercle Albert de Mun assure la gérance et entretient la petite salle située au 3 rue du Cloître. Cette salle, rénovée en 2020, est de nouveau, après une difficile période de repos forcé « Covid », à disposition pour vos événements familiaux, mariages, baptêmes...

Elle possède un petit jardin clos afin d'assurer la sécurité de vos enfants.

Pour que l'utilisation de cette salle puisse perdurer, nous avons modifié notre règlement intérieur ; ceci, également, afin d'éviter les incivilités, dégradations et surtout pour le respect du voisinage.

Renseignements au 02.38.45.63.85, de préférence le midi ou le soir. Le Cercle Albert de Mun vous remercie !

AAS CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

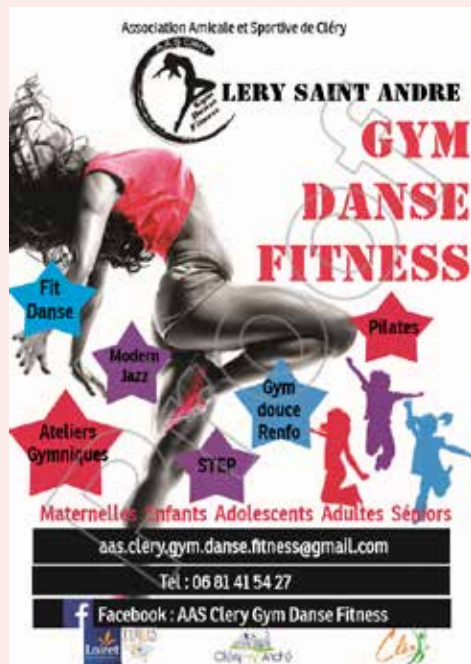
La rando c'est bon pour la santé !

Chaque semaine, le mardi et/ou le mercredi ainsi qu'un vendredi par mois sur 20km, les randonneurs joignent l'utile à l'agréable sur les chemins de la région. Pourquoi la marche est-elle utile ? Les bénéfices pour la santé d'une activité physique modérée comme la marche sont tels que l'on dit couramment « Un jour de sentier, huit jours de santé ». La randonnée pédestre diminue le risque de maladie cardiovasculaire, améliore le système musculaire et aide à prévenir les dommages articulaires. Pourquoi s'en priver alors qu'il est bien agréable de profiter de la nature au fil des saisons : un tapis de perce-neige, de cyclamens, les feuilles colorées de l'automne, un chevreuil qui s'enfuit ?

Alors, si vous voulez vous faire du bien vous pouvez prendre contact par courriel clery-rando.aas@laposte.net ou par tel 06 88 36 97 16.

Des sorties sur la journée, 2 week-ends au printemps et à l'automne et une semaine en juin dans le Cotentin sont également proposés cette année.





AAS CLÉRY GYM DANSE FITNESS

Bonjour à tous !

Bon nombre d'entre vous se posent la question : Puis je m'inscrire en milieu de saison, la réponse est « **OUI avec grand plaisir** ». Rappel de nos activités avec des coaches formés et qualifiés pour 1 heure de cours à la salle ESPACE LOIRE à Cléry-Saint-André.

► Pour les adultes

Lundi

9^{h30} et 10^{h30} > Renforcement musculaire

20^{h30} > Zumba

Mardi

15^{h45}-17^{h45}-19^h > Renforcement musculaire

20^{h30} > Yoga/pilates

Mercredi

9^h > Pilates (salle ARDOUX)

18^{h30} > Renforcement musculaire

19^{h30} > STEP

20^{h30} > Fitdance

20^{h30} > Yoga/pilates

► Pour les enfants

Mardi

17^{h45} > Éveil (4/5 ans)

Mercredi

14^h > Gym GRS (9/11 ans)

15^{h15} > Gym GRS (6/8 ans)

16^{h30} > Zumba (7/12 ans)

Jeudi

18^{h30} > Street Jazz (10/13 ans)

20^h > Street Jazz (13/18 ans)

N'hésitez plus les beaux jours arrivent !!!

Contactez nous à l'adresse aas.clery.gym.danse.fitness@gmail.com pour connaître les modalités et le montant de la cotisation qui sera calculée au prorata du mois de votre inscription.

A bientôt :)

Sportivement !

AAS CLÉRY TENNIS

Les enfants du club prennent la parole !

La section tennis avec ses 74 adhérents laisse la parole à ses 33 jeunes pour ce numéro d'avril 22. Nous avons profité d'une animation un dimanche matin pour demander aux enfants ce qu'ils aimait dans la pratique du tennis au sein du club. Nous vous laissons découvrir quelques-unes de leurs réponses.

Gabin : « j'aime bien engager à la cuillère, quand on tire en l'air et aussi lors des services quand il faut taper super fort »,

Mayeul : « j'aime l'ambiance du club, les animations organisées le week-end par Denis, la bienveillance de tout le monde »,

Simon : « j'aime le tennis car j'aime faire des compétitions avec mes copains, j'aime quand notre entraîneur nous apprend des techniques de jeux »,

Ethan : « je joue au tennis car j'aime jouer avec mes amis »,

Axel : « je joue au tennis car c'est dynamique, sportif et j'aime aussi faire des matchs avec mes amis »,

Timéo : « j'aime ce club de tennis car l'entraîneur est sympa et j'adore m'entraîner »,

Louis : « j'aime jouer au tennis pour la bonne ambiance lors des entraînements,



la combativité lors des compétitions, j'ai envie de progresser, j'aime apprendre à faire des services ».

En attendant de retrouver nos jeunes sur les championnats et tournois juniors, l'AAS Cléry Tennis prépare son tournoi annuel qui aura lieu du 8 au 19 Juin 2022. Cette année, le tournoi est ouvert pour les classements de NC à 15/4. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur Ten Up. Nous espérons vous voir nombreux lors de notre petite quinzaine, notre petit Roland Garros à nous.

Si vous souhaitez rejoindre la section tennis ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter : clerytennis@gmail.com



CRICK FOR ZIK

L'asso Clérycoise pour la promotion de la musique HARD / ROCK / POP

Notre association a été créée en 2019, dans le but de promouvoir et soutenir les groupes locaux de musique orientée HARD / ROCK / POP.

Équipée d'un studio de répétition, d'enregistrement et de matériel suffisant pour organiser concerts et festivals.

Si vous souhaitez vous investir dans le monde de l'événementiel, de l'audio, de l'enregistrement numérique, nous avons besoin de bénévoles, ou encore, vous êtes artiste ou souhaitez mettre au propre vos compositions, n'hésitez pas à nous contacter

PRISM A, BROKKEN ARMS sont déjà passés dans notre studio, et le festival CRICKFEST N°1 leur a permis de s'y produire....

Chris (président) Tel: 06.71.72.57.12
mail: chrisacker45370@gmail.com

CREATION ACCUEIL

Les conditions sanitaires s'étant assouplies nous avons pu nous projeter vers un avenir un peu plus serein.

Les **Activités du Mardi** et les **Cours de dessin** ont permis à nos adhérents de pouvoir se retrouver et de partager à nouveau des moments de convivialité.

Si vous désirez avoir des renseignements sur ces activités et vous joindre à nous vous pouvez contacter Liliane CESAIRE au 02 38 45 76 92

Assemblée Générale :

Compte-tenu des conditions sanitaires à fin janvier, nous n'avons pas pu l'organiser. Néanmoins nous avons fait parvenir à tous nos Adhérents les documents relatifs à l'Assemblée Générale restreinte que nous avons pu tenir et son compte-rendu.

Voyage en Corse :

Notre voyage en Corse prévu en juin 2020 s'approche à grands pas. Une réunion aura lieu en Mai pour remettre les livrets de voyage. Contacter Edda DI RAIMONDO au : 06 16 57 48 89

Sortie d'une Journée avec déjeuner spectacle:

Elle aura lieu le 15 mai à Vendôme et commencera par une visite guidée du centre-ville historique puis l'on poursuivra vers Villérable où le Cabaret « Madame sans Gène » nous recevra

pour un déjeuner spectacle. Le prix est de 130€.

Au moment où le bulletin paraîtra, il pourra y avoir encore quelques places disponibles. Pour tous renseignements vous pouvez contacter Mme CHESNEAU au 02 38 45 96 66 ou au 06 81 26 70 88

Voyage de 4 jours fin septembre.

Il aura pour destination AVIGNON et la découverte du LUBERON au travers de ses typiques villages perchés puis nous irons découvrir le village de Roussillon et parcourir le sentier des « Ogres », « le petit Colorado français ».

Nous espérons que cette destination provençale vous agréera. Ce voyage est en cours de finalisation, le prix, la date, et son descriptif vous seront communiqués dès que possible.

Pour plus de renseignements sur ce voyage : contacter Maïté CHESNEAU (tél ci-dessus) ou Gérard NIOCHE au 02 38 45 79 51

L'Équipe de Création-Accueil espère vous retrouver nombreux sur ces sorties et voyages après ces deux années d'empêchements.

ECOLIEU DE BELLEVUE

Association nature et bien-être.

Une nouvelle association vient de voir le jour sur la commune. Elle a pour but de sensibiliser à un mode de vie respectueux de la nature et de l'humain, par des actions d'animations, d'ateliers et de stages...

Dès ce printemps, différents stages vous seront proposés.

Prendre soin de la nature :

- 01 mai, Démarrer son potager en permaculture
- 14 mai, Soigner les plantes avec les plantes
- 04 juin, Taille naturelle de vos arbres, arbustes et fruitiers

Prendre soin de vous :

Dates à venir

- Stage de yoga, Pilates
- Stage de sophrologie, sonothérapie, massages etc

Portes Ouvertes :

- 21 mai fête de la Nature

Retrouvez les dates des prochains stages sur notre site internet:

<http://ecolieudebellevue.fr> ou via Facebook

Contact: ecolieudebellevue@gmail.com

Sandra Jarnac, Conseillère en jardinage agroécologique et énergétique, 06 78 75 70 26

Elise Boissay, Professeure de yoga / Pilates, 06 80 83 43 26



AAS CLÉRY BASKET

Toujours plus nombreux



Merci de votre confiance, quelle joie de vous avoir retrouvé aussi nombreux cette saison alors que le COVID continuait à être présent et risquait de perturber à nouveau son déroulement.

Vous êtes plus de 120 à nous avoir rejoint et nous avons pu engager 9 équipes

du baby basket à la catégorie seniors en championnat dm3, en passant par les loisirs garçons et filles.

Nos équipes portent fièrement nos nouvelles couleurs à travers les départements de la région Centre Val de Loire. Nous vous attendons nombreux les week-ends pour nous encourager.

Au moment où vous lirez ces lignes, nous aurons eu le plaisir

de vous revoir à notre vide grenier du 27 mars après 2 ans d'absence (en espérant que la météo aura été avec nous).

L'AAS Cléry basket vous attend donc pour son événement phare de fin de saison :

► Tournoi nocturne de fin de saison le **25 juin 2022**.

Essayer le basket, c'est l'adopter ! Cela sans obligation d'adhésion et pourquoi pas, rejoindre nos équipes en tant que joueurs ou bénévoles.

Suivez-nous sur Facebook (AAS Cléry Basket) et nos sites web: clerybasket.fret /// boutique.clerybasket.fr.

Contacts :

clerybasket@gmail.com

06 03 97 03 90 (A. Diet, président)

06 24 1445 00 (E. Boissay, secrétaire)





AMAP TERRES D'ARDOUX Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

L'assemblée générale de l'AMAP s'est tenue le 04 mars. Un point sur l'année 2021 a été fait et validé par 50 participants. « InPACT centre » a fait une présentation du nouveau réseau des AMAP de la région Centre Val de Loire auquel nous adhérons et qui compte un de nos adhérents au conseil d'administration. Un amapien a présenté l'association « Terre de liens » qui œuvre à maintenir le caractère agricole des terres, pour le maintien d'une agriculture paysanne et biologique. Trois nouveaux producteurs locaux de pain, tisanes et sirops bios, se sont présentés à l'assistance.

Pour 2022, les principales dates à retenir sont :

- En mai distribution à Mareau-aux-prés
- Le 03 juin Distribution et visite à la Ferme des Perrières (Saint-Hilaire)
- Le 02 juillet « Journée de l'environnement » avec la commune de Mézières-lez-Cléry
- Début Octobre grande distribution d'Automne chez Valérie Deneufbourg (Viticultrice)
- Le 09 décembre grande distribution de Noël

Informations, adhésions, contact.

Site internet : terresdardoux.fr

e-mail : terresdardoux@gmail.com

Facebook : [@terresdardoux](https://www.facebook.com/terresdardoux)

HARMONIE DE CLÉRY

L'Harmonie de Cléry a de bonnes nouvelles !

Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, le confinement s'éloigne, les masques vont disparaître et nous pouvons librement faire de la musique ! Notre joie serait parfaite s'il n'y avait la guerre en Ukraine avec toutes les menaces qui planent sur nos têtes ! Quoi qu'il en soit nous fêterons les premiers jours de l'été par la fête de la musique en compagnie du groupe SterGlaz et ses musiques bretonnes. Si la météo est clémente nous jouerons en plein air, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant !

Peut-être avez-vous pratiqué la musique à un moment de votre vie, peut-être que dans le fond d'un placard, vous avez un instrument qui ne demande qu'à reprendre du service, alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre, quelque soit votre niveau vous serez les bienvenus ! Les répétitions ont lieu le vendredi soir à 20h30 au fond de la cour de la mairie.

Prenez contact avec notre cheffe Stéphanie Moreau au 06 22 11 42 64 ou notre président Jean-Pierre Quesne : 06 41 96 54 31. La musique est une activité sans âges ni frontières.

CLÉRY EN TRANSITION

En 2021 un groupe de travail a été créé sur le thème très vaste de l'eau dans le cadre de l'association Cléry en transition.

Nous avons choisi d'apporter un éclairage sur les limites de la ressource eau tant en qualité qu'en quantité.

Sur l'évolution de cette ressource au regard des changements climatiques.

Les aspects économiques de l'eau.

Le rôle écologique des milieux aquatiques (rivières et zones humides).

Nous avons, le 10 décembre 2021, organisé une première conférence avec divers intervenants.

Sur la géopolitique de l'eau et les répercussions du changement climatique.

Nous allons participer à la soirée mondiale de l'eau.

Salle de l'Ardoux à 20 heures Sandra Jarnac nous présentera l'eau au jardin au travers de la fertilité des sols et la qualité de l'eau plus la dynamisation de l'eau avec madame Sophie Bresch, Directrice du CDHR.

Pour clore la soirée un spectacle contes et légendes de la Loire de la compagnie les deux lucioles suivi d'un pot de l'amitié

Le 7 octobre 2022, Madame Kervevan (adjointe au directeur de la délégation centre Loire Agence de l'eau Loire Bretagne) nous parlera de la gestion des ressources en eaux souterraines et su-

perficielles au niveau du bassin de la Loire et de l'évolution des stratégies.

Clémence Poissonnier (technicienne des rivières) nous parlera de la gestion de la rivière locale l'Ardoux.

Le 21 octobre 2022 Daniel Boissay historien local nous livrera les petites et grandes histoires autour de l'Ardoux.



Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

C'est le renouveau : Le printemps est là, avec ses premiers rayons de soleil et les arbustes sont en fleurs. Le début d'année est une période intense de préparation budgétaire aboutissant à son vote, qui a eu lieu au dernier Conseil municipal. Nous allons réaliser sa mise en œuvre avec des projets importants dans le domaine du scolaire, dont la première phase prévoit l'extension du bâtiment périscolaire, puis s'en suivra la rénovation du restaurant sur le prochain budget. La réfection totale de la rue de la Perrière, l'achèvement de la réhabilitation de la maison des associations à Saint-André, la mise en place d'une liaison douce près des écoles, la réfection du parcours sportif Prés des Gains et la rénovation des bâtiments (scolaire, cour de la mairie) pour les économies d'énergie sont également prévus. Des projets qui traduisent les ambitions de notre groupe en matière d'éducation, de qualité de vie, de cheminement doux et de développement durable. Simplement des actes concrets financés pour les Cléricois. Un budget fort en investissement, innovant, autofinancé en partie mais qui n'a pas retenu l'adhésion des groupes « Vivre ensemble à Cléry-Saint-André » et « Un Nouveau Souffle pour Cléry », qui l'ont rejeté par un vote négatif.

Vivre ensemble à Cléry-Saint-André

Un budget participatif ? Refus habituel.

Notre groupe fait régulièrement des propositions à la majorité municipale. Lors du vote du budget, nous avons de nouveau proposé que soit mis en place un budget participatif. Nous n'avons plus guère d'illusion sur le progressisme de l'équipe majoritaire, mais comme nous l'avons expliqué il est important d'impliquer les citoyens à l'heure où la désaffection pour la chose publique éloigne tant de citoyens des urnes et des enjeux démocratiques. Monsieur le Maire a réitéré son refus, soulignant que bien peu de communes se lançaient dans ce genre d'expérience. Il ne doit pas souvent lire le journal local, pourtant tout à sa cause, et qui a fait des reportages sur les expériences d'Olivet, St Hilaire-St Mesmin, Mareau-aux-Prés, Semoy, St Jean-de-Braye.... Il nous semblerait, par exemple, très souhaitable d'avoir un budget participatif pour des actions de solidarité locale, de préservation de la biodiversité, ou de sécurité cycliste. Bon, C'est vrai que cela représenterait encore du travail et si en plus il faut prendre l'avis des citoyens...

Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

Pour dépasser les antagonistes des Hommes qui s'occupent sincèrement des Cléricois, nous accompagnons avec bienveillance la majorité sur les projets qui développent la commune. Ce qui nous permet d'affirmer un peu plus l'identité de notre groupe à servir l'intérêt général.

Si nous étions tentés de voter le budget, parce qu'il met en œuvre une partie de notre projet, notre élan a été freiné par l'affectation de l'excédent budgétaire (600 000€). En effet, si nous avions été sollicités, nous aurions proposé d'utiliser cette enveloppe pour soutenir nos associations en augmentant leur subvention. Nous aurions également proposé d'en allouer une partie au budget de l'événementiel et de la culture. Nous aurions bien évidemment pensé à nos jeunes au travers du pass jeune, en l'ouvrant à une tranche d'âge plus large. Nous aurions fait des propositions pour aider notre école de musique...

Enfin, nous déplorons que la préparation des 600 ans de Louis XI et la restauration de la statue de notre Dame de Cléry, biens communs l'Histoire de notre commune, soient restées à la décision exclusive du 1er adjoint.

Voici concrètement les raisons pour lesquelles nous avons voté contre le budget.

Pour nous contacter :
unspc.info@gmail.com
www.facebook.com/unnouveausoufflepourclery



CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



Avec Citykomi®,
l'application
des collectivités
zéro pub
zéro donnée
personnelle.

1

► **TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®**
C'est gratuit !



2

► **FLASHEZ
CE QR CODE**
pour vous
abonner



3

► **RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT**
sur votre
smartphone

